



Contrôle de la teneur en goudron, nicotine et monoxyde de carbone des cigarettes

Rubrique : actualités - Date : mardi 25 octobre 2005

Le Laboratoire National d'Essais vérifie chaque année la conformité des teneurs en goudron, nicotine et monoxyde de carbone des cigarettes inscrites sur les paquets avec teneurs réelles par prélèvements sur des échantillons.

Le résultat de ces contrôles pour l'année 2004 a été publié.

Sur 300 variétés de paquets de cigarettes, 3 marques sont jugées non-conformes :

- FINE super slim menthol :

0,7 mg de nicotine/cigarette mentionnés contre 0,86 mg vérifiés

8 mg de goudron /cigarette mentionnés contre 9,2 mg vérifiés

- Craven export rouge :

0,9 mg de nicotine/cigarette mentionnés contre 1,02 mg vérifiés (taux supérieur au maximum autorisé de 1mg)

10 mg de goudron /cigarette mentionnés contre 12,3 mg vérifiés (taux supérieur au maximum autorisé de 10 mg)

10 mg de monoxyde de carbone /cigarette mentionnés contre 10,4 mg constatés

- TEKEL 2000 KS 85 :

10 mg de goudron /cigarette mentionnés contre 12,7 mg vérifiés